

## REGLEMENT INTERIEUR POUR LA SAISON 2011 / 2012

- Toute personne suivant un ou des cours au centre Amana'Studio devra respecter ce règlement intérieur; un document lors de la rentrée de Septembre 2011 lui sera remis à cet effet.
- Toute personne suivant les cours dans le centre est appelée " élève ".
- Les mineurs sont acceptés à partir de 4 ans, ils doivent avoir une autorisation de leurs parents ou de leurs tuteurs (qui devront signer ce règlement).
- Il appartient aux parents ou tuteurs d'assurer ou de faire assurer la surveillance des enfants en dehors des heures de cours, Amana'Studio ne pouvant être tenu pour responsable.
- Prévoir une assurance personnelle pour les cours.
- Amana'Studio se réserve le droit d'annuler un cours (un minimum de 5 élèves est nécessaire pour que le cours soit assuré) ou de modifier les horaires par manque de fréquentation d'un cours.
- L'élève certifié ne pas être médicalement interdit de pratique de la danse.
- La responsabilité d' Amana'Studio ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel, quelqu' en soit la cause.
- Tout cours commencé est dû intégralement.
- La tolérance est de 5 minutes pour les retards, Amana'Studio peut empêcher l'entrée de l'élève au-delà de ce temps.
- Aucun remboursement ne sera accordé.
- Toute nourriture est strictement interdite dans l'enceinte du centre.
- Amana'Studio ne pourra être tenue responsable en cas de vol.
- Tout enregistrement magnétique, vidéo ou cinéma est interdit.
- L'utilisation du matériel sono et vidéo est strictement réservée aux professeurs.
- **Compte tenu de la couleur claire du tapis de danse, seules les chaussettes de couleur claire et les chaussons de danse de couleur claire et à semelles claires et propres (sans colophane) sont autorisés dans la salle de danse. Toutes autres chaussures sont strictement interdites. Chaussons ou chaussettes noirs ou foncés, strictement interdits.**
- Les barres pourront être déplacées en présence et avec l'accord du professeur avec la plus grande précaution afin de ne pas briser les miroirs en les rangeant.
- Les élèves utiliseront les vestiaires pour se changer, seuls les sacs à main sont acceptés dans la salle de danse.
- Il est interdit de fumer dans toute l'enceinte du centre.
- Les téléphones portables devront être éteints dès l'entrée dans le centre, le professeur pourra exclure un élève dont le portable dérangerait son cours, le cours ne sera pas remboursé.
- Les rollers ou trottinettes devront être déposés et laissés en haut de l'escalier, ainsi que les parapluies.
- Tout élève dégradant volontairement ou involontairement le matériel ou les locaux devra en payer les réparations.
- Toute agressivité verbale ou physique envers les permanents d' Amana'Studio, les professeurs ou un autre élève pourra entraîner l'exclusion immédiate et définitive du centre sans aucun remboursement.
- Amana'Studio se réserve le droit de refuser l'entrée dans le centre sans avoir à le motiver.
- La période de validité des cartes de cours devra être respectée par l'élève. En cas d'impossibilité de donner les cours normalement pour une période donnée, le studio de danse prolongera la validité de la carte de l'élève de cette période donnée mais ne remboursera aucun cours.
- Amana'Studio n'est pas responsable de la perte ou d'oubli de carte de cours, d'habits ou d'objet dans le centre.
- Le centre est fermé pendant les vacances scolaires de l'Académie de Paris. Les dates des jours de fermeture doivent être consultées sur le site de l'école [www.amanastudio.fr](http://www.amanastudio.fr)
- L'élève ne doit pas utiliser l'issue de secours en tant normal, la porte coupe-feu doit rester fermée en permanence.
- Dans les vestiaires ainsi qu'à l'accueil, une certaine discrétion sera de règle afin de ne pas déranger le cours.